

Mondialisation et insertion internationale de l'Afrique: l'anthropologie d'une dynamique r cus e

Par *Jean Njoya*, Yaound *

Une «ivresse de la m tamorphose» s'est visiblement empar e de la soci t  internationale; cette mutation est perceptible dans la faiblesse de la r gulation internationale, les crises de la domination, les tribulations de l'ordre marchand¹, les progr s fulgurants dans le domaine des communications, de la technologie, et la restructuration du capitalisme mondial; se sont cr e es pour ainsi dire, de nouvelles conditions d'intensit , de proximit  et m me de quasi intimit  avec les mondes exog nes jusque-l  lointains². R fl chir sur la place de l'Afrique dans cette irr sistible mutation est une incontestable gageure: l'anthropologue politiste que je suis, risque d' tre surpris par la patrouille de la dogmatique acad mique, en flagrant d lit d'imp rialisme, pire encore de propension fictionnelle ou d' rudition voluptueuse dans un champ disciplinaire suppos  r serv  aux initi s³. Or, l'objectivation d'un fait social, -a fortiori- d'un fait international est une question de posture  pist mologique. Dans l'ensemble des  crits consacr s   la pr sence de l'Afrique sur la sc ne internationale, l'on rencontre tous les points de vue. Le plus dominant est cette repr sentation alarmiste qui trahit le discours intellectuel sur l'inanit  de l'Afrique dans le concert des nations; la m taphore est pour le moins foisonnante, qui figure un continent «moins sujet qu'objet de son devenir»⁴, une Afrique «mal partie», «d boussol e», « trangl e», «trahie», «d sempar e» etc. Ce discours compatissant sur la marginalisation de l'Afrique se mue frauduleusement en un discours sur sa p riph risation; car il repose sur le «paradigme du joug» et ses

* *Jean Njoya*, Ma tre de conf rences, Universit  de Yaound  II-Cameroun, Email: jeannjoyafr@yahoo.fr

¹ *Bertrand Badie/ Claire Smouts*, Le retournement du monde: sociologie de la sc ne internationale, Paris, 1992, pp. 114-136.

² Pour une description exhaustive de cette m tamorphose voir *R. Robertson*: Globalisation, social theory and global culture, London, Sage publication 1992 et *Tade Akin Airia*, Mondialisation et politiques sociales en Afrique, Codesria, documents de travail, 2/97, 1997. p. 3.

³ La fluidit  et la porosit  de la fronti re «interne» / «externe» l gitiment la transdisciplinarit  ou mieux la transversalit  disciplinaire; il faudrait m me remarquer qu'il y a une mondialisation du local; et ce local devient ainsi un foyer permanent de recomposition g ographique, alors qu'il  tait autrefois le point fixe des assujettissements souverains (*Bertrand Badie*, un monde sans souverainet , PFNS, 1999).

⁴ *Jean Fran ois Bayart*, L'Etat en Afrique, Paris, Fayard, 1989, p. 19; voir pour ces m taphores mis rabilistes: *R n  Dumont*, L'Afrique noire est mal partie, Paris, Le Seuil, 1965; *Jean Claude Pomonti*, L'Afrique trahie, Paris hachette, 1999, *Elikia Mbokolo*, Le Continent convoit , Paris, Montr al, 1980; *Gabriel Gosselin*, L'Afrique d senchant e, Paris, 1978. *Christian Cast ran/ Gabriel Garcia*, L'Afrique d boussol e, Paris, 1978.

avatars dépendantistes⁵: concepts qui traduisent respectivement la méconnaissance de l'historicité des sociétés africaines et la prévalence du «temps colonial» dans l'appréhension du processus de son insertion dans la mondialisation. Une critique trop besogneuse de ces théories déboucherait sur une autre incantation. Nous ne prétendons pas réinventer le bonheur de l'étonnement sociologique sur un sujet longuement traité par les spécialistes.

Il s'agit plus modestement de montrer en puisant dans le portefeuille des acquis de l'Anthropologie politique que l'Afrique a été toujours un acteur de la mondialisation et non un «objet des manipulations extérieures»⁶; c'est dire que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau⁷, même si des essais de périodisation la situent dans les années 70⁸. Il est donc question de décrypter la matrice de perception de la présence africaine dans la mondialisation gestative (I) et d'apprécier au regard des avatars de la scène internationale, les mutations du dispositif symbolique de cette présence (II). La diplomatie africaine est devenue davantage réactive et même proactive, avec un nouveau bilatéralisme qui augure d'une ré-axialisation de sa coopération (vers le sud), dont les dividendes économiques immédiates brouillent le regard sur les rivalités et les stratégies de puissance⁹ qui l'entourent. La posture méthodologique sera évidemment historique et accessoirement constructiviste; elle nous incite à reposer la question trop facilement refoulée de l'historicité de la présence internationale africaine: présence qui en réalité obéit à la dialectique de la permanence et de la discontinuité, à l'interdépendance et non de la dépendance. D'où le recours constant aux concepts de «champ» et «d'habitus»¹⁰.

I. Mondialisation gestative et historicité de la présence africaine

La mondialisation telle que généralement abordée par les économistes relève de la sociologie spontanée; ils privilégient l'instant spectaculaire centré sur les logiques commerciales,

⁵ Ainsi Harry H. Johnston, théoricien de l'impérialisme britannique et même Montesquieu qui dans ses écrits a pourtant manifesté un réel désir de scientificité, ont dressé des portraits qu'on aimerait dire affabulatoires sur l'Afrique, en doutant de ce que celle-ci eut une histoire avant la colonisation *Harry H. Johnston, History of the colonization of Africa by Alien Races, Cambridge, 1899.*

⁶ Il s'agit d'une approche développementaliste et même évolutionniste dans la mesure où elle est holiste, et minimise la capacité réactive de l'Afrique.

⁷ *Peter Duignan et al., Colonialism in Africa 1870-1960 vol. 1: The history and politics of colonialism 1870-1914, Cambridge, 1969, pp. 10-15.*

⁸ Voir *Jacques Adda, La mondialisation de l'économie, T1: Genesys. La découverte, repères, Paris, 1996, p5 et ss et Philippe d'Avisenet et Jean Philippe Petit, Echanges et finances internationales: les enjeux, La revue Banque Editeur, Paris, 1996, p.5.*

⁹ Dans ce dossier, consulter les articles de *Valérie Niquet, La stratégie africaine de la Chine in Politique étrangère, IFRI/Armand Colin, I.2, 2006, pp. 361-374 et Heinrich Kreft, La Diplomatie chinoise de l'énergie, ibid., pp. 349-360.*

¹⁰ Une excellente présentation critique du constructivisme est faite par *Philippe Corcuff (Les nouvelles sociologies, Paris, 1995).*

productives et financières¹¹. Il s'agit là d'une interprétation plombée par l'«ivresse de la métamorphose»¹² et des avatars rapides de la scène internationale; ce qui rend difficile le séquençage d'un phénomène pourtant inscrit dans les profondeurs de l'histoire. La marginalisation de l'Afrique repose sur ce prisme développementaliste qui la ravale à la périphérie planétaire. La thèse dépendantiste qui en est la résultante s'est avérée spécieuse, au regard de ses effets dommageables sur l'objectivation de l'implication de l'Afrique dans le processus de la mondialisation (A); en tout état de cause, cette implication bien que «patronnée» ou structurée par les «effets de champ» de la domination coloniale ne traduit pas l'idée d'une hégémonie totale du «centre» sur la périphérie (B); l'analyse stratégique la révèle comme une réalité hybride: une domination incomplète, une réciprocité imparfaite¹³.

A. La spéciosité théorique du dépendantisme: la construction incantatoire de la passivité africaine

Un travers arrime l'historicité des sociétés africaines aux déterminants exogènes. Le «temps colonial» serait ainsi le commencement d'une présence gestative de l'Afrique dans le monde. Ce «temps court et récitatif de la conjoncture» que récuse Fernand Braudel est porteur d'effets dommageables pour l'intelligibilité d'une mutation mondiale à laquelle l'Afrique a pris part. Le temps colonial est pour le moins impertinent (1); seule la longue durée peut aiguïser l'acuité du regard scientifique sur les nappes d'histoire lentes de ce continent¹⁴ (2).

1. *Le «temps colonial» comme marqueur impertinent de la présence internationale africaine*

Il ne s'agit pas d'une critique besogneuse à la manière des intellectuels anticolonialistes de l'après guerre. Il est question de relativiser le tropisme dépendantiste qui consacre l'extranéité congénitale de l'Afrique alors que la colonisation n'est en réalité qu'un épisode de son histoire¹⁵. La théorie de la dépendance prend corps sous l'impulsion des auteurs néo

¹¹ *Adda*, note 8, p. 6 et ss; cet «effet de mode» transparaît en filigrane dans l'ouvrage collectif que dirige le professeur *Ernest Touna Mama*, *Mondialisation et l'économie camerounaise*, FES 1998, p. 530.

¹² *Badie*, Note 1, p. 148.

¹³ *Pierre Hassner*, «Intégration et coopération ou inégalité et dépendance ?», *RFSP*, 6, déc. 1974, p. 1261-1266; d'ailleurs sur le plan stratégique, le jeu laisse toujours des chances aux plus faibles et leur permet de sauvegarder au moins partiellement leurs intérêts (*William Mark Habib*, *Power and tactics in international negotiation, how weak Nations bargain with strong nations*, Baltimore, 1988).

¹⁴ *François Braudel*, *La longue durée*, in *Ecrits sur l'histoire*, Paris, 1985, pp 39-91.

¹⁵ *Jacob Festus Ajayi Ade*, *Colonialism: an episode of Africa history* in: L.H. Gann (éd.), *P. Duignan, colonialism in Africa 1870-1960*, vol 1: *The history and politics of colonialism 1870-1914*, Cambridge, 1969, p.10.

marxistes qui ont décrypté les mécanismes structurels à travers lesquels les Etats du Nord imposent leur influence aux Etats du Sud, à partir des exemples latino-américains¹⁶; ramenée au contexte africain, la dépendance est assimilée à la thèse du «complot» impliquant les multinationales et les réseaux de pouvoir qui structurent économiquement une périphérie assujettie au centre. La théorie dépendantiste présente ce contresens de «situer dans le champ occidental, les dynamiques déterminantes constitutives d'historicité périphériques»¹⁷; l'histoire de la présence africaine internationale étant consubstantielle à celle du monde occidental. Remarquable trait d'humour de s'entendre dire encore que «la société ivoirienne n'a pas d'autonomie propre, elle ne se comprend pas sans la société européenne qui la domine»¹⁸, alors que son indocilité est aujourd'hui patente au regard de ses relations tumultueuses avec la France.

Le discours sur l'«économie-monde» d'Immanuel Wallenstein a raffiné le dogme, reproduisant les allégories philosophiques de l'école dépendantiste à travers une analyse centre-périphérie qui légitime l'extranéité «génétique» de l'histoire africaine; une «économie-monde» aurait pris forme avec l'avènement du capitalisme au XVI^e siècle et se caractérisant par la domination d'un petit nombre d'Etats sur une périphérie quasi colonisée¹⁹. Ce n'est pas qu'il faille ignorer la part du temps colonial dans la structuration des processus politiques en Afrique. Les travaux de Georges Balandier ont rendu visible l'effet d'hybridation du triple apport précolonial, colonial et postcolonial, en mettant l'accent sur les «dynamiques du dedans» et les «dynamiques du dehors» qui façonnent les sociétés africaines²⁰. Cette fenêtre d'opportunité anthropologique nous permet de relativiser le dépendantisme romantique qui insère l'Afrique dans le «système-monde» par l'entonnoir occidental. L'on pourrait donc concevoir «cette dépendance au sentier» à travers une lecture «échangiste» entre le centre et la périphérie²¹. L'indigence d'une analyse considérant le «temps colonial» comme temps de la mondialisation de l'Afrique est dès lors frappante: c'est un temps holiste qui ampute l'Afrique d'un pan entier de son histoire. Fernand Braudel l'assimilerait à «une sorte de superstructure de l'histoire globale»²² en précisant tout de même que ce temps ne constitue guère l'histoire des hommes. Nous avons souligné la difficulté que pourrait éprouver le politologue «interniste» à transposer les outils méthodologiques dans le champ international car (reconnaissons-le) le sens conféré au temps où à

¹⁶ *Fernando Cardoso/ Faletto Enzo*, *Dependency and development in Latin America*, Berkeley, 1979.

¹⁷ *Bayart*, note 4, 1989, p. 24.

¹⁸ *Samir Amin*, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, 1967, p. 265.

¹⁹ *Immanuel Wallerstein*, *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, 1980.

²⁰ *Georges Balandier*, *Le contexte sociologique de la vie politique en Afrique noire*, RFSP, 9 (3), Sept 1959; sens et puissance, Paris, 1971.

²¹ *Luc Sindjoun*, *L'Etat ailleurs entre noyau dur et case vide*, Paris, 2002, p. 22.

²² *François Braudel*, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVII^e siècle*, T3, *Le temps du monde*, Paris, 1979, p. 8.

l'évènement rend le dialogue entre «internistes» et «internationalistes» très difficile. L'interniste est plus familier à la longue durée que l'internationaliste, plus enclin à saisir les ruptures et les inflexions de l'ordre mondial²³; le malentendu est dissipé dès lors qu'est prise en compte l'accélération des mutations internationales et des bouleversements des temporalités des sociétés²⁴; la «longue durée» est alors plus apte à restituer l'historicité de l'implication mondiale de l'Afrique.

2. *La «longue durée» et l'historicité de l'implication mondiale de l'Afrique*

Le discours du président Nicolas Sarkozy à Dakar traduit la rémanence d'un comportement occidental-centriste²⁵ qui, déniait la réalité, pousse tout naturellement à ignorer les faits évidents. Il montre que les dépendantistes n'arrivent pas toujours à dépasser leurs mécanismes de défense (au sens freudien du terme) qui protègent leurs convictions les plus chères contre toute intrusion déplaisante de l'histoire et de l'anthropologie dans l'analyse. Cette dénégation de l'historicité de l'Afrique est d'autant plus facile que les auteurs, qui sollicitent ces ressorts pour leur efficacité discursive ont grand besoin de les habiller avec d'autres mots pour en cacher l'indécence. Or, un nombre appréciable d'écrits sur l'histoire aurait dû les dissuader d'appréhender l'Afrique comme l'appendice d'un centre capitaliste²⁶. Lorsque l'on scrute l'histoire de l'Empire Ottoman avec ses extensions intercontinentales, le commerce intercontinental entre l'Afrique orientale et l'Asie, la formation des royaumes du Kongo et du Yoruba, l'on s'aperçoit que la colonisation n'a été qu'un épisode d'une histoire africaine éminemment erratique. Par ailleurs, l'anthropologie politique dans une posture de «rupture épistémologique» et à la faveur des études empiriques de terrain nous a révélé la fonctionnalité systémique des sociétés dites «archaïques» opérant dans une double logique «du dedans» et «du dehors»²⁷; l'extériorisation de l'intériorité et l'intériorisation de l'extériorité sont des mécanismes constitutifs des sociétés humaines. C'est ce que

23 Voir les écrits de *Zaki Laidi* sur le temps mondial («compte rendu de la réinvention du capitalisme», RFSP, 44(6), déc. 1996, p. 1090, mais aussi *Pierre Nora* «le retour de l'évènement», Nouveau problème, Paris, 1994.

24 *Marie Claire Smouts*, Les nouvelles relations internationales, pratiques et théories, Paris 1992, p.190.

25 Ce discours tenu à Dakar en début d'année 2008 a suscité l'émoi et la profonde indignation des intellectuels africains; il évoquait notamment l'archaïsme de l'Afrique et la lenteur de son insertion dans le procès des civilisations (voir pour une critique anthropologique, *Chrétien Jean Pierre*, L'Afrique de Sarkozy: le déni de l'histoire, Paris, A. Colin, 2008).

26 Voir *Denys Lombard*, Le carrefour javanais, Essai d'histoire globale, Paris, Ed. EHESS, 1990, T1; *Montran* (dir.), Histoire de l'Empire Ottoman, Paris, 1989; *John Thornton*, The kingdom of Kongo, civil war and transition, 1614-1718, Madison, 1983; voir aussi *Ghassan Salamé* (éd), The foundations of Arab states, Londres, 1987.

27 *Georges Balandier*, Anthropologie politique, Paris, PUF 1967. Voir également *Jean Pierre Warnier*, Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial, Stuttgart, 1985.

nous révèle la petite mais passionnante société kachin de Birmanie étudiée par Edmond Leach²⁸.

Dès lors, la thèse de l'autarcie et surtout de la mise en dépendance historique et unilatérale de l'Afrique vis-à-vis de l'Occident devient caduque. La perméabilité de l'Afrique au reste du monde (exportateur d'or, d'esclaves, d'ivoire) est attestée par l'histoire. Jean François Bayart note sur la base des matériaux historiques dont il dispose que «la pérennité du christianisme en Ethiopie, la diffusion de l'Islam sur le littoral, l'installation des colonies indonésiennes à Madagascar, le commerce régulier avec l'Inde, le Golfe persique et la méditerranée révélaient l'intégration multiséculaire de l'Afrique orientale et australe aux «économies-monde et pré-monde»²⁹. J. Strandes relève avec une pointe d'admiration la haute technologie des africains orientaux qui aidèrent les Portugais à traverser l'océan indien en évitant le long périple entre l'Asie et l'Europe³⁰. De même, l'handicap désertique n'a pas empêché la constitution d'un vaste commerce transsaharien. Il est également prouvé que l'Afrique noire dite enclavée³¹ était «sillonnée de caravanes, maillée des réseaux tribaux et confrériques»; le Sahara constituait pour ainsi dire, l'espace véhiculaire de l'Islam et le trait d'union entre les Etats Akan producteurs d'or et les marchés méditerranéens. Ces interconnexions inclinent l'historien Chaudhuri à considérer l'Asie comme l'épicentre d'une économie-monde (avant le contact occidental), structurée historiquement par l'expansion musulmane, l'influence indienne en Asie du Sud-Est, l'unification de la civilisation chinoise, les migrations et les invasions turco-mongoles, le rôle des puissantes diasporas et des sociétés nomades, l'irruption commerciale de l'Europe³². Le temps colonial n'est en définitive qu'un temps épisodique qui ne doit pas effacer les lignes de concaténation de l'insertion de l'Afrique dans le «système-monde». Toutefois, le temps colonial a exercé un fort tropisme sur son histoire; c'est un temps qui a révélé l'existence d'un événement accreditant l'idée d'une ère nouvelle, un point de discrimination nette entre l'«avant» et l'«après», et un nouveau répertoire d'unité de mesure du temps³³. Aussi devrions-nous à juste mesure, apprécier l'impact de temps court sur le procès historique de cette insertion.

28 *Edmund Leach*, *Political systems of Highland Burma*. Londres, 1954.

29 *Bayart*, note 4, p.39.

30 *Justus Strandes*, *Portuguese period in East Africa*, Nairobi, East Af. Litt. Bureau, 1961. C'est également ce que révèle *J.C Periad*: La présence ismaïlienne en Afrique de l'Est, in: *Marchands et hommes d'affaires asiatiques*, Paris, 1988, pp.221-236

31 *Bayart*, note 4, p.19.

32 *Kirti Chaudhuri*, *Asia before Europe, Economy and civilization in the Indian ocean from the rise of Islam to 1750*, Cambridge, 1990.

33 *Paul Ricoeur*, *Temps et récit, TIII, le temps raconté*, Paris, 1983, p. 194.

B. Une présence internationale africaine historiquement structurée par les «effets de champs»

Le temps colonial a fait basculer l'Afrique dans des champs d'attraction; basculement que beaucoup ont considéré comme une «défaite totale»³⁴. Dans notre posture, nous considérons que les Etats africains préexistent et subsistent à leur mise en dépendance. L'histoire n'est pas toujours linéaire, elle peut être aussi erratique. Le temps colonial est appréhendé ici comme un des points nodaux des oscillations cumulatives que nous impose le procès de l'histoire. Ce temps a ainsi aménagé un double champ égalitaire et inégalitaire où la diplomatie africaine se ramenait à des liturgies de la figuration. Le champ inégalitaire qui s'inscrit dans l'axe Nord-Sud a eu la propriété de sécréter un «habitus paterna» se matérialisant dans des logiques de sujétion dépendantiste (1). Le champ égalitaire (l'afro-asiatisme) s'inscrivant dans un répertoire de diplomatie réactive en constitution, dans lequel le traumatisme historique colonial a forgé symboliquement une idéologie tiers-mondiste (2); l'on pourrait dire dans une expression qui n'a pas seulement le brillant de la verve prolétarienne, qu'il s'agissait de la «fraternité des pauvres».

1. *Le champ inégalitaire et l'insertion «dépendantiste» des sociétés africaines: l'axe Nord-Sud et l'«habitus paterna»*

C'est ce rapport de force manifestement inégal qui accrédite fort opportunément la thèse dépendantiste, confortant ainsi Sir Harry Johnston, théoricien de l'impérialisme britannique dans le doute que les africains eussent une histoire antérieure à la colonisation³⁵. En appréhendant le temps colonial comme un temps qui marque une discrimination entre l'«avant» et l'«après», nous confessons la subjectivité de notre choix en même temps que nous nous démarquons de ce dépendantisme éthéré qui ignorerait la capacité d'«indocilité»-même intermittente-de l'Afrique³⁶. Au-delà du riche répertoire d'actions politiques autonomes que les anthropologues ont si laborieusement constitué, les crises ivoirienne, rwandaise et celle plus problématique du Zimbabwe révèlent une mutation paradigmatique. Toutefois, «l'habitus paterna» est demeuré générateur et régénérateur des logiques constitutives de domination néocoloniale; dans le «pré-carré français» qui constitue l'une des formes de dépendance des plus structurées, s'est constitué un «ensemble de dispositions durables»³⁷, c'est-à-dire des inclinaisons à percevoir et à penser la relation entre la France et son aire d'influence africaine dans une perspective inégalitaire. L'article 22 du pacte de la SDN

³⁴ Fabien Eboussi Boulaga, *La crise du Muntu, authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977, pp. 15-16.

³⁵ *Allien Races*, *History of the colonization of Africa*, Cambridge, 1899.

³⁶ Sur la «Sociologie de l'indocilité», se rapporter à l'abondante littérature de l'école de la «politique par le bas» et surtout *Achille Mbembe*, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*, Paris, 1988.

³⁷ *Phillippe Corcuff*, note 10, pp. 30-31.

bien que réservé sur l'idée d'annexion des anciennes colonies allemandes³⁸, s'est révélé comme la matrice historique constitutive d'un «champ» inégalitaire fortement dominé par la France et la Grande Bretagne. Le régime du mandat en droit international conférait automatiquement un statut international aux territoires concernés. Aussi, les «pré-carrés» français et anglais étaient-ils pour l'essentiel des territoires relevant du mandat B³⁹. Et, bien que jouissant à ce titre d'une liberté d'action plus grande, la puissance mandataire ne devait les considérer comme «faisant partie intégrante de son territoire»: formule consacrée à l'article 9 du pacte et réservée aux territoires relevant du mandat C.

Le caractère paternaliste et moralisateur des dispositions du pacte de la SDN est frappant au regard des responsabilités qui incombaient aux puissances mandataires, notamment celles de placer au cœur de leurs préoccupations, l'accroissement du bien être matériel et moral des indigènes (art.2) et la lutte contre l'esclavage sous toutes ses formes (art.4). D'ailleurs, les accords de Londres n'y voyaient pas une excroissance des empires britanniques et français. Ce pater familia s'était toutefois mué en annexion pure et simple des territoires sous mandat: ceci tenait à l'ambiguïté d'un texte de compromis, à cohérence interne incertaine. C'est l'article 9 suscité qui introduit des formules sibyllines consacrant une main mise totale: «la puissance mandataire aura plein pouvoir d'administration et de législation sur les contrées faisant l'objet du mandat. Ces contrées seront administrées selon la législation de la puissance mandataire comme partie intégrante de son territoire». Ainsi s'est constitué du mandat à la tutelle, un habitus inégalitaire, un champ marqué par «un rapport de forces entre dominants et dominés»; ce «champ de forces» dans la perspective de Bourdieu est aussi un «champ de luttes» où les agents sociaux s'affrontent pour conserver ou transformer ce rapport de forces⁴⁰. Il va se mettre en place un processus d'intériorisation d'usages et d'obligations effectué à la faveur de situations où s'expérimentent soit consciemment soit inconsciemment, les contraintes de réalité et les phénomènes de domination.

Bien des auteurs ont considéré ce dispositif colonial comme un logiciel codifiant symboliquement mais étroitement les comportements, attitudes et opinions plausibles dans les circonstances nouvelles de la «post-colonie»⁴¹. Il y a eu une reproduction quasi-identique

38 Il faut souligner que le président Woodrow Wilson a exercé une influence considérable sur l'émergence de l'idée de mandat à la conférence de Versailles; anticolonialiste, il pensait que dans la question de ces gestions de souveraineté, les intérêts des populations en cause (devaient) peser d'un même poids que les revendications équitables du gouvernement dont le titre est à définir», cité par *Louis Paul Ngongo*, in: *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun*, Paris, 1987, p. 87.

39 Le mandat "B" concernait l'Afrique centrale et orientale; dans la forme d'administration que le mandataire peut adopter, il lui est seulement demandé d'empêcher la traite des esclaves, le trafic des armes et de l'alcool, et de garantir la liberté de conscience et de religion ainsi que l'égalité pour les échanges et le commerce de tous les membres de la SDN.

40 *Pierre Bourdieu*, *Questions de sociologie*, Paris, 1981, p. 113.

41 *Achille Mbembe*, *Les Afriques indociles: christianisme, pouvoir, Etat en société postcoloniale*, Paris, 1988.

des institutions occidentales dans le contexte africain, dans la mesure où certaines pratiques administratives et politiques se sont fortement inspirées de l'expérience occidentale. L'on peut conclure toute proportion gardée-, à une forte détermination du «temps colonial» sur le processus contemporain d'insertion de l'Afrique dans le système international. La prospérité d'une telle hypothèse n'est plausible que si elle ne fait pas l'impasse sur les dérivations créatives, les appropriations et les réinventions, bref toutes les oscillations cumulatives qui oblitèrent la trajectoire historique de l'Afrique.

En ramenant la question à la problématique centrale de l'insertion de l'Afrique dans le monde, la «françafrique» constitue un scénario-limite de mutation conservatrice de la relation franco-africaine. L'on comprend que lorsqu'en 1973 naît le «Sommet France-Afrique», ce forum soit réservé aux seuls dirigeants des Etats issus de l'ancien empire colonial français⁴². Les sommets France-Afrique ont le caractère inavoué d'assurer la mainmise de la France sur les pays dits du «champ», c'est-à-dire des pays qui de par leur passé historique ont des relations privilégiées avec la France⁴³. L'élargissement de la zone d'intervention de la coopération française aux pays hispanophones, lusophones et anglophones ne modifie pas substantiellement ce maillage serré du champ même si, pour les autorités françaises, cette extension est la manifestation de la nouvelle stratégie visant à «conduire une politique régionale plus cohérente, en coordination étroite avec les autres bailleurs de fonds»⁴⁴.

Par ailleurs, les sommets France-Afrique se déclinent sous une chronologie qui dissimule mal la chape de plomb de l'ancienne puissance mandataire: non seulement le principe de l'annualité a été adopté pour en assurer la permanence, mais aussi une alternance entre Paris et les Etats africains quant à la tenue de ces sommets a été consacrée. Paris devient l'épicentre d'irradiation du système de domination postcoloniale. Bien plus, les sommets tenus en Afrique de 1973 à 1998 ne l'ont été que dans les «pays du champ»: expression d'un maillage serré qu'une critique obtuse assimile à une «vassalisation» ou à une «recolonisation à grande vitesse»⁴⁵; le cadre ainsi créé et entretenu se trouve rehaussé par l'importance que la France accorde à la diffusion de langue française par le truchement de la Francophonie dont les sommets s'intercalent désormais à un rythme biennal. Cette politique du «pré-carré» largement inspirée de la politique gaullienne de la grandeur de la France a fait de l'enjeu africain une priorité de premier ordre⁴⁶. Le président Mitterrand en

42 Il s'agissait plus précisément des Etats d'Afrique noire de l'ancien empire colonial français. Ce sommet était baptisé «conférence des chefs d'Etats de France et d'Afrique»; ouvert en 1976 aux pays lusophones à titre d'observateurs, ce forum prit la désignation officielle de "Conférence Franco-africaine".

43 *Abdel Tosou*, Les sommets France-Afrique, rapport de stage diplomatique, IRIC, UYII, 1999, p.8.

44 Voir documents d'actualités internationales, Ministère des Affaires Etrangères, Recueil des textes publiés, 1996, p. 761.

45 *Mongo Beti* in *Le Messenger* n°51 du jeudi 13 juin 1996 pp. 6-12.

46 *Martin Ebolo*, L'implication des puissances occidentales dans le processus de démocratisation en Afrique: analyse des actions américaines et françaises au Cameroun, Polis, vol 6, n°2, 1998, p.34.

avait déjà défini les contours dès 1981: «Il est des domaines non négligeables, un pré-carré dont je revendique lorsqu'il est empiété, qu'il soit reconquis et rendu à la France. Dans ce pré-carré, je distingue en premier notre langue, notre industrie et notre sécurité, qui sont autant de fronts où je dois garder nos défenses sans les quitter des yeux. Que l'une cède et la citadelle tombera»⁴⁷. L'on peut légitimement conclure que le «temps colonial» a déteint considérablement sur la gestion postcoloniale des Etats africains même si le dispositif du pré-carré a subi ici et là une relative émasculatation⁴⁸. L'insertion mondiale de l'Afrique a été également structurée par un champ égalitaire résultant d'un afro-asiatisme et d'un tiers-mondisme à tout crin.

2. *Le champ «égalitaire»: afro-asiatisme, tiers-mondisme et traumatisme historique*

Cette égalité est une construction idéologique reposant sur le traumatisme historique de la colonisation. C'est une traduction de la solidarité des «frères pauvres»⁴⁹. L'on comprend que cette solidarité transversale soit perçue comme une réaction au caractère fortement marqué d'inégalité des relations entre le Nord et le Sud. Le tiers-mondisme, l'afro-asiatisme constituaient une sorte de «diplomatie réactive»⁵⁰. En réalité, ces idéologies ont été les ingrédients de la construction d'une égalité et d'une communauté imaginaire extrêmement disparate. Le tiers-monde par exemple dans sa diversité, dépasse largement le cadre géographique que lui conférait Alfred Sauvy⁵¹. Ces pays partageaient du reste une commune conviction sur certains grands thèmes de nature politique: l'achèvement de la colonisation, le non-alignement, le nouvel ordre économique international; thèmes politiques éminemment fédérateurs dans la mesure où leur mobilisation a participé à la construction d'un imaginaire égalitaire, voire factice. Mao Zedong exaltait l'efficacité de cette solidarité en 1971 en ces termes: «si maintenant nous sommes entrés à l'ONU, c'est que les frères pauvres d'Asie et d'Afrique nous ont épaulés»⁵². La thématique tiers-mondiste et afro-

⁴⁷ François Mitterrand, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, introduction à 25 discours (1981-1985), Paris, 1986, p. 14.

⁴⁸ Laurent Gbagbo et Paul Kagamé, éléments perturbateurs du pré-carré constituent des cas extrêmes d'indocilité que la France cherche désespérément à discipliner. Il en est également des ONG comme "Agir ici" et "survie" des anti-sommets qui se sont illustrés à Biarritz (1994) et à Paris (1998).

⁴⁹ Christophe Perret, *L'Afrique et la Chine* in: *Diplomatie*, 24, Janvier –février 2007, p. 32.

⁵⁰ Nous transposons l'expression telle qu'utilisée par Calder dans le cas japonais. Pour lui en effet, la formulation de la politique économique du Japon a été surtout une réaction aux orientations, aux exigences et aux pressions émanant des Etats-Unis, (*Kent Calder, Japanese foreign economic policy formation, World politics*, n°40, pp. 517-541).

⁵¹ Sauvy ramenait le tiers monde aux continents asiatique, africain et à l'Amérique latine. Or, des pays de l'Europe méridionale que l'on ne range pas d'ordinaire parmi ceux du 1/3 monde sont sous-développés compte tenu des critères économiques. Au sein des pays industrialisés, on trouve des régions insuffisamment développées (la Sicile, par exemple).

⁵² Cité par *Thang Homoming*, *La politique africaine de la Chine*, 2000

asiatique se dote dès lors d'une efficacité discursive et pratique. L'on s'apercevra que la cohésion des Etats du 1/3 monde s'exprime historiquement par une action collective au sein des organisations internationales où ils disposaient de «majorités automatiques». Le tiers-monde a pu ainsi à partir des années 70 infléchir la politique internationale: la fin de la guerre du Vietnam en vertu des accords de Paris de 1973 et le retrait des troupes américaines sont apparus comme une victoire des pays du tiers monde; la crise pétrolière de 1973 allait traduire la capacité de ces pays à mener une action collective et solidaire; de même, bien des auteurs soulignent l'influence des évènements politiques au Mozambique et en Angola sur le renversement du régime portugais en 1974⁵³. L'efficacité du mouvement tiers-mondiste tient également aux inflexions qu'il imprime au droit international du développement. L'on note en effet un passage du «droit au développement» au «droit du développement» et les pays du tiers monde se sont attelés à en définir les finalités, les principes et les règles notamment dans les domaines de l'aide, du commerce et des investissements⁵⁴. Le tiers-mondisme, l'afro-asiatisme, le non-alignement⁵⁵ ont constitué la «boîte à outils» idéologique de l'insertion transversale de l'Afrique dans le monde. Ils ont aménagé à celle-ci une posture diplomatique réactive face au traumatisme historique de la colonisation et au caractère manifestement inégalitaire de la coopération Nord-Sud. Si l'afro-asiatisme a perdu de sa vitalité en raison de l'opposition qui se cristallise entre l'Inde et la Chine, entre les partisans du non-alignement et ceux d'un afro-asiatisme révolutionnaire antioccidental et antisoviétique, il aura été un cadre privilégié d'expression du grand refus, un lieu de fermentation des idées dé-constructrices de la dépendance.

Ces «idéologies» ont forgé une matrice de perception des relations internationales qui shunte la cohérence supposée du discours dépendantiste. En d'autres termes, il s'est constitué ce que Bourdieu appelle dans son constructivisme structuraliste un «habitus primaire» révélé au travers de la première expérience diplomatique au sein des mouvements afro-asiatiques, tiers-mondistes et des non-alignés; cet habitus est générateur et régénérateur en ce sens qu'il revêt un caractère protéiforme, rémanent et résurgent. Au fait, le nouveau partenariat entre l'Afrique et le continent asiatique ou avec l'Amérique Latine n'a-t-il pas quelque parenté avec l'idéologie tiers-mondiste et afro-asiatique ? Sans grossir les traits d'une corrélation de portée relative, il semble de plus en plus que les pays africains associent le pragmatisme économique et un certain néo-tiers-mondisme. En tout cas, la résur-

53 *Jouve Edmond*, Relations internationales du tiers monde, Paris, 1958.

54 *Vallée Charles*, «Le droit international du développement», in: H. Thierry (éd) et al., Droit international public, Paris, 1979.

55 Ces notions ne se confondaient pas, mais leur mobilisation simultanée assurait une cohésion idéologique contre l'impérialisme. Singulièrement, l'Afro-asiatisme peut se définir comme l'apparition des nations d'Asie et d'Afrique sur la scène internationale dans l'optique du refus de toute dépendance. Le tiers-mondisme est une idéologie regroupant les Etats adhérant à des grands thèmes de nature politique: achèvement de la décolonisation, le non-alignement, le NOEI.

gence du discours sur les méfaits de la colonisation⁵⁶, et de celui sur la fin du régime préférentiel dans le cadre de la coopération économique UE-ACP, donnent du corps à une telle supposition. Aujourd'hui, les avatars de la mondialisation ont entamé une mutation sensible du dispositif symbolique de la présence mondiale africaine. La diplomatie africaine désormais réactive voir proactive a aménagé les conditions d'un nouveau bilatéralisme Sud-Sud et une réaxialisation tangentielle de sa coopération; au paradigme de la «fraternité des pauvres» pourrait se substituer celui de la «solidarité pragmatique».

II. Les Avatars de la mondialisation et la mutation du dispositif symbolique de la présence mondiale de l'Afrique: les dividendes du «soft power»

L'on observe dans la métamorphose du monde un éclatement des allégeances géopolitiques. L'Afrique jadis considérée comme un acteur marginal des relations internationales trouve dans ce «retournement du monde»⁵⁷ une fenêtre d'opportunité; car elle s'insère désormais dans une structure de jeu à rationalités multiples. S'il est difficile de cerner avec minutie les lignes de concaténation de l'histoire diplomatique africaine, l'on peut à tout le moins en dégager les points nodaux: de 1955 à 1970, la diplomatie africaine est apparue dans une mesure significative réactive; de 1970 à 1990, elle s'est avérée passive; enfin le «temps mondial» la réinstalle dans une posture réactive avec des opportunités de pro-activisme⁵⁸; sur la base de cette schématisation à valeur purement paradigmatique, on pourrait hasarder l'hypothèse que l'Afrique est passée de son statut de «marginal passif» à celui de «marginal sécant»⁵⁹; l'idée est que se situant dans une sorte de symétrie axiale, elle dispose désormais d'une marge de manœuvre importante. L'on voit apparaître un nouveau bilatéralisme qui modifie le dispositif symbolique de sa présence internationale (A). Toutefois, les discours actuels des dirigeants asiatiques, américains, et européens sur l'Afrique⁶⁰ sont

⁵⁶ Le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar, le rejet d'une loi reconnaissant les bienfaits de la colonisation, tendant à restaurer l'enseignement d'une histoire coloniale tronquée, le NEPAD proposé par les présidents africains Abdelaziz Bouteflika, Olusegun Obasanjo, Abdoulaye Wade et Tabo Mbeki sont les ingrédients d'un néo-tiers-mondisme qui travaille comme une lame de fond les rapports de dépendance Nord-Sud.

⁵⁷ L'expression est de *Bertrand Badie* et de *Marie-Claude Smouts*. Elle résume l'idée de la mutation rapide de la scène internationale caractérisée par le contournement de l'Etat, la faiblesse de la régulation mondiale, la pluralité des rationalités et la crise d'identité (*Le retournement du monde*, Paris, 1992).

⁵⁸ La diplomatie africaine est réactive dans les années 50 parce que la conférence de Bandoeng (1955), les mouvements tiers-mondistes et des non-alignés constituaient le fondement idéologique de la lutte anticoloniale et de la quête d'un nouvel ordre économique international.

⁵⁹ La notion de «marginal sécant» est utilisée par *Michel Crozier* pour désigner la marge de manœuvre d'un intermédiaire qui se situe entre deux puissances convoitantes (*Michel Crozier et Erhard Friedberg*, l'acteur et le système, Paris, 1977)

⁶⁰ Lors du sommet Inde-Afrique tenu en avril 2008 par exemple le 1^{er} ministre indien Mammohan Singh a fait remarquer que "nous ne sommes aucunement en course ou en concurrence avec la

dithyrambiques et si enjôleurs que l'on peut y suspecter une rivalité autour des enjeux énergétiques. Il y a visiblement un «cens caché» dans ces stratégies de puissance (B).

A. Une diplomatie africaine réactive, mais désormais proactive: les opportunités de la coopération sud-sud

Le réactivisme et le proactivisme sont les deux paradigmes classiques d'analyse de la diplomatie qui résultent des travaux de Kent Calder⁶¹. L'on situerait l'Afrique à la lisière d'une double dynamique: l'Afrique est réactive dans la mesure où c'est la mondialisation et la disparition du régime préférentiel (ACP/UE) dans le nouvel accord de Cotonou depuis 2000 qui ont-toutes proportions gardées-poussé l'Afrique à explorer les nouvelles opportunités offertes par les continents asiatiques et Sud-américains⁶²; elle est également proactive en ce sens que ces opportunités lui donnent la possibilité d'un choix "autonome", de mener une offensive diplomatique aux retombées économiques, culturelles et politiques. Cette diplomatie réactive et proactive se matérialise dans l'apparition d'un nouveau bilatéralisme qui réaxialise la coopération africaine en diversifiant ses opportunités (1); les dividendes ponctuelles qui en découlent constituent des accélérateurs de cette nouvelle forme de partenariat (2).

1. *Le nouveau bilatéralisme et la réaxialisation tangentielle de la coopération africaine*

Il se développe aujourd'hui de façon quasi-instantanée un type de coopération qui implique l'Afrique et les pays d'Asie pris isolément: un renouveau de l'afro-asiatisme aux fondements moins politiques que stratégiques et économiques⁶³. Des fora se multiplient avec les promesses d'une générosité parfois suspecte: Sommets Japon-Afrique, Inde-Afrique, Chine-Afrique. Ils s'étendent désormais sur l'Amérique latine avec le Brésil comme tête de proue d'un afro-américanisme transatlantique.

Pour l'essentiel, l'économie constitue le soubassement idéologique de cette nouvelle dynamique axiale. En dehors du Japon qui s'attache encore aux constitutionnalités politiques, les nouveaux partenaires de l'Afrique procèdent par une réactivation du discours tiers-mondiste des années 1960 dont l'efficacité tient en partie à la longévité des dirigeants africains. La Chine par exemple, entend se démarquer du modèle de coopération néocolo-

Chine ou un autre pays. La volonté de l'Inde et de l'Afrique à œuvrer ensemble ne date pas d'aujourd'hui".

⁶¹ Calder, note 50, p. 517 – 541, grosso modo, une diplomatie réactive est une diplomatie impulsée par les conséquences des pressions extérieures, contrairement à la pro-action qui est processus indépendant.

⁶² Jean Claude Lavigne, L'accord de Cotonou: vers l'intégration des pays ACP à la mondialisation?, le 1^{er} marché commun africain, in: Le Courrier, La coopération au développement ACP-UE, 2000.

⁶³ Il ne s'agit plus d'une solidarité des pauvres, mais d'une solidarité pragmatique qu'insuffle la flexibilité des conditionnalités de ces nouveaux partenaires et leur caractère «apolitique».

niale en mettant l'accent sur le respect des intérêts des pays africains. C'est un dialogue Sud-Sud par lequel la Chine «œuvre à établir et à développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit gagnant-gagnant sur le plan économique»⁶⁴. Le discours chinois exerce sur l'Afrique un effet de persuasion et de recrutement dans la mesure où il prône un ordre économique et politique «plus juste». Bien plus, se posant comme «la plus grande puissance de développement du monde», cette rhétorique exerce un incontestable attrait sur un continent qui subissait depuis la fin de la guerre froide, un retrait progressif des occidentaux; enfin, il y a le rejet de l'ingérence qui apparaît comme «une dénonciation des théories du «regime change» ou révolution pacifique dénoncé comme une nouvelle forme d'impérialisme»⁶⁵. Même si l'«apolitisme» de ce nouveau partenariat dissimule mal des visées stratégiques, le formidable attrait que la Chine exerce sur l'Afrique se justifie au regard des conditionnalités drastiques que lui pose l'Union Européenne dans le cadre des accords de Cotonou du 23 Juin 2000, notamment le renforcement de la dimension politique du partenariat⁶⁶. La Chine influence la recomposition des dynamiques internationales. Elle est aujourd'hui la 3^e économie mondiale derrière les Etats-Unis et le Japon⁶⁷, et est présente dans le domaine de l'aide au développement avec 100 millions de dollars chaque année de 1960-1980. En dépit de la modestie de cette aide comparativement à celle des autres bailleurs bilatéraux, sa palpabilité et sa matérialité justifient la posture éminemment réactive de la diplomatie africaine. Dans la période susmentionnée, la Chine a entrepris l'envoi de 150 assistants techniques des projets dans le domaine de l'agriculture, des infrastructures de transport, la construction des bâtiments officiels (palais des sports, stade de football)⁶⁸. Elle entend structurer ce partenariat dans le cadre de la «China-Africa Cooperation Forum»; des accords se sont intensifiés après le 1^{er} sommet sino-africain notamment en matière d'assistance économique. De même, des protocoles d'annulation totale ou partielle de la dette de l'ordre de 10 millions de dollars sont passés. Le 3^e forum qui a vu la participation de 48 pays africains a densifié cette coopération avec l'engagement ferme de la Chine à octroyer 10 millions de dollars de prêts concessionnels entre 2006-2008. Les échanges commerciaux s'intensifient et la Chine devient de plus en plus importatrice nette

64 La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique, w.w.w.chineafrique.com; pour en savoir plus sur la stratégie africaine de la Chine, voir *Pierre Antoine Braud*, *La Chine en Afrique, anatomie d'une nouvelle stratégie*, Analysis, Oct. 2005.

65 *Valerie Niquet*, *La stratégie africaine de la Chine*, in *Politique étrangère*, 2004. La déclaration de Jiang Zeming publiée en 1996 après sa visite en Afrique et le Livre blanc sur la politique africaine de Chine constituent, constituent les cadres fondateurs de cette coopération.

66 Voir article 8 de l'accord de Cotonou du 23 juin 2000; ce renforcement de la dimension migratoire tourne autour des éléments essentiels de l'accord: Droits de l'Homme, Etat de droit, principes démocratiques, bonne gestion des affaires publiques.

67 *Perret*, note 49, p. 32.

68 On peut citer dans la période de 1960-1980 la construction du chemin de fer Tan-Zam qui relie la Zambie aux côtes de l'Océan indien et la Tanzanie.

des sous-régions d'Afrique centrale et australe avec respectivement 841 millions de dollars et 2239 millions de dollars⁶⁹. En outre 750 sociétés chinoises opèrent en Afrique dans le domaine de l'exploitation pétrolière, des mines, de la pêche, du bois exotique, de la manufacture et des télécommunications. Cette dynamique s'accompagne d'un mouvement migratoire qui tend à se sédentariser⁷⁰. Le Japon, l'Inde et le Brésil initient le même type de partenariat avec des audaces, des nuances et des variations qui révèlent la diversité de l'intérêt qu'ils portent pour l'Afrique. Dans cette dynamique de ré-axialisation horizontale, la connexion entre les enjeux économiques et les enjeux stratégiques est inextricable.

La diplomatie africaine du Japon a par contre tardé à prendre corps sans doute en raison de la réparation des dommages de la 2^e guerre mondiale; mais également en raison des principes directeurs de sa coopération au développement⁷¹. Elle a véritablement commencé en 1974 avec la crise pétrolière qui a provoqué un changement de sa stratégie diplomatique. Les visites des ministres des affaires étrangères Toshio Kimura en Egypte et dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Ghana, Nigeria, Zaïre, Tanzanie) et Naadhi Sonoda (1979) au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tanzanie et au Kenya marquaient le début d'une diplomatie japonaise proactive qui allait sans cesse s'amplifier. L'on s'aperceva que le volume en termes nominaux de l'aide bilatérale aux pays africains a été multiplié par 27,5 entre 1970 et 1980⁷². Les Etats-Unis vont également aggraver la pression sur le Japon dans le sens d'une augmentation sensible de son aide à l'Afrique; celle-ci sera prioritairement axée sur l'APD en vue de contrebalancer l'excédent commercial⁷³. C'est la conférence internationale pour le développement de l'Afrique (TICAD) qui va donner une orientation favorable à la diplomatie japonaise pour l'Afrique. Si la TICAD est apparue à ses débuts comme une initiative mineure en matière de développement⁷⁴, une mutation positive de l'aide à l'Afrique est observée au début du XXI^e siècle avec l'adoption des «objectifs du millénaire pour le développement». L'aide du Japon s'est globalement accompagnée de la nécessité du maintien de la paix et de son alignement sur les grandes tendances de l'aide internationale; contrairement au caractère jusque-là "réactif" de la diplomatie japonaise, sa coopération tient désormais compte de la nécessité d'établir des relations d'amitié à long terme avec les partenaires africains. Le Japon est en effet le pays qui contribue le plus largement en montant à la réduction de la dette africaine. La TICAD

⁶⁹ Sources: Direction of trade statistics, FMI, 2006.

⁷⁰ *Emmanuel Ma Mung*, Deux migrations: une ouvrière, l'autre commerçante, 2006; La stratégie consiste pour l'entreprise à s'installer en Afrique avec son chantier et sa main d'œuvre; la plupart opèrent dans la clandestinité une fois les travaux terminés.

⁷¹ En effet, l'aide doit répondre à une demande en bonne et due forme du pays bénéficiaire; ensuite elle doit appuyer leurs efforts d'autosuffisance (voir *Makoto Sato* et *Chris Alden*, la diplomatie japonaise de l'aide et l'Afrique, Afrique contemporaine, 2004, p. 15).

⁷² Voir rapport du MITI (Ministry of International Trade and Industry), 1984.

⁷³ *Robert Orr*, The Emergence of Japan's foreign aid power, New York 1990.

⁷⁴ *Moriko Obayashi*, (dir), Afrika no chosen (les défis de l'Afrique, showa-do, 2003).

est en cela considérée comme un instrument de visibilité et de communication avec ces nouveaux partenaires. Les trois premières TICAD (1993, 1998, 2003) ont manqué d'originalité lors des discussions dans la mesure où elles se limitaient à la reprise des débats et des thèmes déjà abordés dans d'autres institutions internationales⁷⁵. Toutefois, la TICAD II a prévu la création d'un «système de commerce international équitable» qui jusque-là demeurait un défi majeur du développement africain; étant intervenue juste après l'échec des négociations de l'OMC à Cancun, les chefs d'Etats africains «espéraient que cette conférence jouerait le rôle de porte-parole des préoccupations des pays africains» quant à la régulation du commerce international⁷⁶. L'évolution de la courbe sur la part de l'Afrique dans l'aide publique japonaise au développement en termes de décaissements nets révèle pourtant un paradoxe: les réalisations sont à la démesure de l'enthousiasme diplomatique. En effet, si cette aide a culminé à 15,3% en 1989, elle a subi une régression sensible en 1992(10,1%), pour remonter à 12,8% en 1996; elle se ramène en 2002 à 8,7%⁷⁷; des promesses de décaissements ont été en revanche faites dans des domaines considérés comme prioritaires⁷⁸.

C'est dans le cadre de la coopération sud-sud que le Japon a donné une impulsion véritable à son action; partant de l'idée que cette initiative manque de réalisations concrètes, le Japon a entendu se servir des expériences du développement asiatique pour accompagner le développement africain; les fora Afrique-Asie ont été dans ce sens une initiative japonaise (Forum d'affaires Afrique-Asie). Dans la même perspective, le Japon a financé des stages d'africains dans des domaines variés; de même l'ONUDI gère actuellement un centre de promotion des investissements et de la technologie dont le financement (centre HIPPALOS) est assuré par le Japon. Cet enthousiasme éthéré dont certains analystes récusent l'efficacité⁷⁹ trouve un fondement dans la philosophie et la rhétorique du développement. En effet la conception japonaise de la coopération sud-sud postule une connexion jugée utile entre la notion d'appropriation et celle d'«auto-assistance». L'aide n'est dans ces conditions qu'un appoint au développement; et le développement, le résultat des efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires devant gérer leurs économies dans la perspective

⁷⁵ *Moriko Obayashi*, TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique? Afrique contemporaine, 2004 p 77-89. Le TICAD est bien,-du moins jusqu'aujourd'hui-, une conférence du Japon, organisée par le gouvernement japonais, pour le Japon.

⁷⁶ *Obayashi*, note 75, p. 79.

⁷⁷ Sources: Livre blanc de l'APD – 1995 – 2003, Ministère des affaires étrangères (Tokyo).

⁷⁸ Augmentation du budget de la coopération dans le secteur hydraulique à hauteur de 250 à 300 millions de dollars en 3 ans (TICAD); dons sur 5 ans à hauteur de 820 millions de dollars à partir de 1999 (éducation, santé, eau) (TICAD II); dons pour 1 millions de dollars dans les domaines de la santé, des soins médicaux, éducation, eau, aide alimentaire.

⁷⁹ *Junko Ohara*, Le rôle de la TICAD pour le développement de l'Afrique, Foundation for advanced studies on international development, 2003.

d'une autonomie définitive⁸⁰. Bien plus, la notion d'aide au développement dans la perspective japonaise est systémique parce que répondant à un modèle de développement basé sur l'entraide de tous les acteurs⁸¹. L'orientation de cette aide stimule la coopération sud-sud en ce sens qu'elle encourage les polarisations régionales au détriment des dynamiques solitaires. C'est l'image qu'en donne Akamatsu quand il use de la métaphore du vol en "V" d'un troupeau d'oies⁸².

L'Inde pour sa part a tenu son premier sommet Inde-Afrique les 8 et 9 avril 2008. Le 1^{er} ministre indien a tenu à réactiver un afro-asiatisme qu'il inscrit dans les temps immémoriaux de la période coloniale tout en insistant sur la nécessité d'une réorientation de la coopération Inde-Afrique; il s'agit de «mettre en œuvre des programmes de coopération commun et élaborer un partenariat significatif productif entre l'Inde et l'Afrique»⁸³. Le passé colonial commun est ici convoqué pour faire bonne mesure dans une structure de jeu à visée stratégique, impliquant la Chine et le Japon. Le communiqué final du sommet insiste sur la nécessité de renforcer la coopération agricole en vue d'améliorer la sécurité alimentaire de l'Afrique et d'augmenter les exportations vers les marchés internationaux, en reconnaissant également l'urgence pour l'Afrique et l'Inde d'élargir les échanges bilatéraux, de renforcer l'accès au marché et de faciliter les investissements⁸⁴. L'Inde souhaite faire du 21^e siècle selon les propos du 1^{er} ministre indien «un siècle de l'Asie et de l'Afrique». Elle a aussi annoncé son projet de préférence tarifaire franche pour les exportations provenant de 50 pays (PMA) dont 34 en Afrique notamment l'accès préférentiel à certains produits africains et des crédits supplémentaires de 5,4 millions de dollars pour 2007-2008; initiative fort louable qui fait face à la dépréférentialisation prévue dans le cadre des accords de partenariat économique initiés par l'Union européenne⁸⁵. Le premier

⁸⁰ *Musamichi Hanabusa*, "A Japanese perspective on aid and development" in Islam (1991), pp. 88-104.

⁸¹ *Scarlett Cornelissen*, La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique, Afrique contemporaine, 2004 p 45.

⁸² *Kaname Akamatsu*, A theory of unbalanced growth in the world economy, *Weltwirtschafts-Archiv*, vol. 86, 1961, N°1, p. 208. La TICAD (I) avait trouvé en ce modèle une expérience qui pourrait avantageusement impulser les efforts africains de développement; c'est pourquoi le Japon a tenu à en faire une large diffusion aux sommets Asie-Afrique de Bandung (1994) et de Bangkok (1997).

⁸³ Déclaration du 1^{er} ministre indien Mammohan Singh lors du sommet Inde-Afrique des 8 et 9 avril 2008.

⁸⁴ Cette coopération est même ambitieuse et multi-sectorielle: elle implique un partenariat dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement social et du renforcement des capacités, du tourisme, des média et de la communication de la technologie de l'information, de la science et de la technologie, de la recherche et du développement.

⁸⁵ Les accords de partenariat économique établiront à compter du 1^{er} janvier 2008, les zones de libre échange avec les 6 régions ACP; Ils prévoient aussi une libéralisation progressive sur 10 à 12 ans des échanges commerciaux. Les APE remplacent ainsi l'ancien système de préférence sauf pour les pays les moins avancés.

ministre indien a fait savoir lors du sommet Inde-Afrique que son pays doublerait le nombre de bourses à long terme pour les étudiants africains et augmenterait de 50%, les places de formation en Inde. Il a également préconisé la mise sur pied d'un corps de volontaires Inde-Afrique en vue d'entreprendre des travaux de développement dans les domaines de la santé publique, de l'éducation informelle et de la responsabilisation de la femme⁸⁶. Comme on peut le constater, le 1^{er} sommet Inde-Afrique s'inscrit dans la perspective d'un partenariat soutenu.

L'Afrique se fait également présente dans le monde latino-américain. Dans cet espace, la réactivation du «traumatisme historique» de la traite des noirs exerce un pouvoir d'encadrement idéologique sur ce qui n'est en réalité qu'une émancipation révolutionnaire de l'arrière-cour américaine⁸⁷. En tout état de cause, ce populisme «radical»⁸⁸ ouvre une fenêtre d'opportunité et confère à la coopération sud-sud une géométrie quasi-parfaite; c'est-à-dire un partenariat horizontal (Amérique latine, Afrique, Inde) plus souple face à un axe Nord-Sud plus exigeant et plus enclin au capitalisme industriel. Le partenariat Afrique-Amérique du Sud prend corps en novembre 2006 avec la résolution d'Abuja donnant naissance à un Forum de coopération transatlantique. Une fois de plus, à ce sommet, l'histoire est convoquée à la rescousse d'un argumentaire tiers-mondiste. La «déclaration d'Abuja» va ainsi exiger une clarification des zones d'ombre de l'histoire de l'humanité (esclavage, colonisation, apartheid, génocide rwandais); les participants ont alors dénoncé les inégalités et injustices dont sont victimes les pays d'Afrique et d'Amérique du Sud de la part des puissances occidentales, alors même qu'ils constituent «deux régions aux immenses potentialités...qui comptent 1,2 millions d'habitants et qui concentrent 95% des ressources naturelles hormis le pétrole»⁸⁹. Même si visiblement, pour le Brésil, il s'agit de rallier la solidarité «des frères pauvres»⁹⁰ à la cause anti-nord américaine, cette coalition constitue un contrepoids sérieux à l'hyper-libéralisme de l'OMC. En regard, au sommet d'Abuja, un plan de coopération en 18 points souligne la nécessité de renforcer leur solidarité dans les négociations en cours au sein des Nations Unies et dans le cadre de l'OMC. Il rappelle aussi «la nécessité de reformer l'architecture financière internationale, la reprise du cycle des négociations de Doha dans les meilleurs délais»; et, dans une verve alter-mondialiste, le

⁸⁶ Voir Inde-Afrique Diplomatie du 08-04-2008, p. 4.

⁸⁷ Il y a une prolifération des régimes gauchistes en Amérique Latine: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Equateur, Nicaragua, Uruguay, Venezuela; sont également considérés comme sociaux-démocrates les gouvernements du Costa Rica, du Guatemala, du Panama et du Pérou. Voir pour en savoir plus, l'article de *Jeannette Habel*, *L'arrière-cour s'émancipe*, Monde diplomatique, N° 645, 2007, pp 10-11. Voir également *Peter Hakim*, "Foreign affairs, Palm Coast (Floride), Janvier-Février 2006.

⁸⁸ L'expression est du général James Hill before The House Armed Services Committee, Washington, 24 mars 2004.

⁸⁹ Discours des présidents Olusegun Obasanjo et Evo Morales lors du Forum Afrique-Amérique du Sud le 30.11.2006.

⁹⁰ *Perret*, note 49, p 32.

document stigmatise les subventions faussant les échanges⁹¹. Ceci augure déjà d'un bouleversement de l'architecture commerciale internationale. L'échec des négociations de Doha et la condamnation des APE donnent du corps à de telles supputations. Ici, l'approche dépendantiste apparaît davantage frustré au regard de la fluidité et de la densification de l'offre de coopération dans le cadre du partenariat sud-sud. Le discours sur la marginalisation de l'Afrique repose donc sur un parti-pris développementaliste qui biaise l'acuité du regard clinique⁹². Les attraits culturels de ce partenariat, sa philosophie et sa rhétorique structurent également la régulation de l'économie mondiale.

2. *Les attraits culturels et symboliques des nouveaux partenaires de l'Afrique comme stimulateurs d'un bilatéralisme proactif*

La singularité de la plupart des Etats asiatiques réside dans une tradition millénaire qui a sédimenté toute une archéologie culturelle, qui continue de déteindre sur leurs performances économiques. Une longue tradition intellectuelle inaugurée par Ruth Benedict et Nakanie Chi a par exemple offert des représentations de la personnalité de base japonaise marquée par l'opposition du chrysanthème et du sabre, et de la société japonaise verticalement organisée⁹³. Il est fait allusion au «consensus» qui, dans le cadre japonais, se situerait à la lisière du mythe et de la réalité⁹⁴. Son succès économique rompt avec la rhétorique taylorienne du «one best way». Il «remplace les Etats-Unis de l'imaginaire actuel comme la figure de réussite et parfois aussi comme celle de la domination», écrit Alain Touraine⁹⁵. L'expérience japonaise démontre les erreurs et les limites d'une analyse purement libérale qui a longtemps soutenu que la mondialisation était définie par le dépassement des particularités, des traditions et des croyances et par la soumission aux principes universels de la raison. Par son système d'éducation, de commandement et sa dynamique politique, le Japon s'offre comme une alternative pédagogique pour l'Afrique d'autant plus qu'il tranche avec le discours développementaliste occidental⁹⁶. Par exemple, dans le domaine de la formation

⁹¹ Le "plan d'action évoque la nécessité de renforcer les différentes institutions telles que la CADHP et la cour inter américaine des droits de l'homme"; est également envisagée la participation de l'Amérique du Sud «au développement agricole, social, économique des travailleurs ruraux d'Afrique, ainsi qu'au développement des vastes ressources agricoles et animales d'Afrique»; et non des moindres, une coopération dans le domaine sportif notamment l'organisation de la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud et la candidature Sud-Américaine pour 2014.

⁹² Voir *Touna*, note 11, p.21-46.

⁹³ *Ruth Benedict*, *The chrysanthemum and the swords*, Cambridge, Houghton Mifflin, 1946; *Chie (N.)*, *La société japonaise*, Traduction française, Paris, 1974.

⁹⁴ *Jean Marie Bouissou/Faure Guy* (dir.), *Japon: consensus, mythe et réalités*, Paris, 1984.

⁹⁵ *Alain Touraine*, *Le modèle japonais* in: *Jean Marie Bouissou et Guy Faure* (ed), *Le Japon, le consensus: Mythe et réalités*, Paris, 1984, pp. 7.

⁹⁶ Le système de commandement est le "Ringisei" qui consiste à donner l'initiative de la prise des décisions à des subalternes, le chef ne faisant qu'avaliser une proposition qui a reçu l'accord de tous (voir *Ezra Vogel*, *Modern Japanese Organisation and decision-making*, Berkeley, 1971).

des cadres, analysé par Muriel Jolivet, la spécialisation et les résultats immédiats importent peu; car le japonais associe très vite les agents à des tâches d'état-major et les juge sur la capacité d'intégration dans l'organisation. Cette capacité projetée au niveau régional a fait du Japon le leader de la construction d'un grand espace économique asiatique. Les traditions et la culture métaphorique sont aussi des accélérateurs d'intégration: l'image communément citée et qui, selon l'économiste Kaname Akamatsu sied avec la tradition japonaise, est celle du vol en «V» d'un troupeau d'oies qui augmente la capacité de vol par rapport à l'oiseau isolé⁹⁷; le patronage par le Japon du processus d'intégration sous-régionale avec les 4 «tigres» économiques et les 3 économies nouvellement industrialisées, tient à cette vision du monde. A l'heure des économies d'échelle, un tel modèle pourrait avantageusement inspirer la dynamique d'intégration sous-régionale africaine. Autre attrait, l'émergence d'un néoconfucianisme pragmatique à Hongkong, à Taiwan, au Japon, en Inde et en Corée du Sud sous une forme apolitique⁹⁸ initié par un mouvement d'intellectuels visant à offrir une voie d'évolution possible aux sociétés asiatiques grâce notamment aux fameuses "valeurs asiatiques". Cette doctrine comme celle du Bouddhisme met l'accent sur l'illumination soudaine par l'acquisition d'une dimension d'intériorité compatible avec la vie ici bas; comme le protestantisme de Luther et de Calvin, elles sont désormais corrélées au progrès, favorisant ainsi l'avènement d'un capitalisme marchand aux couleurs religieuses⁹⁹. Le bénéfice que l'Afrique pourrait en tirer est qu'elle peut désormais positiver son histoire en écartant l'illusion qu'il existerait un «one best way». C'est la fameuse problématique de la contextualisation du développement.

La diplomatie africaine se veut progressivement proactive à la faveur d'une coopération sans cesse accrue avec ces nouveaux partenaires. Cette proactivité ne s'objective pas seulement dans les alternatives et les opportunités qui lui sont offertes, mais aussi dans les questionnements que lui inspirent ses capacités endogènes de développement. Les réflexions initiées dans cette perspective confortent l'hypothèse de la mutation paradigmatique d'une coopération d'assistantat à une coopération de partenariat. Le NEPAD (New Economic Partnership for Africa's Development) adopté au 31e sommet de l'OUA est considéré comme une vision nouvelle et «un cadre stratégique pour la renaissance afri-

L'éducation est un mélange de connaissances scolaires et d'amateurisme, il ne sépare par l'enseignement technique et l'enseignement général, les entreprises se chargent d'assurer pleinement la formation technique. L'image occidentale de la culture dominant la nature et de la personnalité se dégageant de son environnement, est étrangère à la tradition japonaise (voir *Augustin Berque*, *vivre l'espace du Japon*, PUF, 1982).

97 *Kaname Akamatsu*, note 82, pp 196-217.

98 *Daniel Bell*, "China's new Confucianism", Princeton, 2008.

99 *Gauthier*, note 65, p.15. L'on pourrait rapprocher semblable raisonnement à la situation des pays d'Amérique latine où une certaine forme de religiosité révolutionnaire fonctionne avec le traumatisme historique de la traite négrière pour impulser une puissante dynamique paysanne.

caine»; au-delà de ce slogan mobilisateur, ses objectifs sont clairement définis¹⁰⁰; nous sommes là dans un cas limite de proactivité diplomatique dans la mesure où l'initiative du NEPAD a été le fait des chefs d'Etat africains dont les opinions sont bien connues¹⁰¹ et qui par ailleurs considèrent la coopération sud-sud comme une fenêtre d'opportunité. La rhétorique de cette nouvelle donne est visiblement vertueuse et iconoclaste: «Aujourd'hui, l'Afrique n'a pas besoin qu'on lui montre la voie... Nous sommes des partenaires égaux dans cette course comme n'importe qui d'autre»¹⁰². Conçue comme une initiative proprement africaine, le NEPAD est méthodologiquement novateur. Il est une «extériorisation de l'endogène»¹⁰³, alors que la coopération Nord-Sud avait jusque-là structuré son partenariat avec l'Afrique dans une logique d'«intégration de l'exogène». Si la coopération Sud-Sud augure d'une incontestable prospérité au regard des dividendes ponctuelles qu'elle engrange, elle recèle en elle un «cens caché» qui se joue dans les rivalités de puissance dont est l'objet l'Afrique.

B. Les enjeux latents du nouveau bilatéralisme: le "cens caché"

Le «nouveau bilatéralisme» rend prospère l'hypothèse d'un afro-optimisme que charrie la parousie d'un afro-asiatisme plutôt nébuleux. Les dirigeants africains voient dans l'irruption de la Chine, du Japon, de l'Inde, et même du Brésil sur le continent, une chance économique: «et si le développement venait de l'Orient?», «si l'Afrique devient un enjeu stratégique, elle pourrait passer de l'ère de la soumission à celle de la négociation»¹⁰⁴ prédit-on. Dans le langage de Kent Calder l'Afrique passerait ainsi d'une diplomatie passive ou réactive à une diplomatie proactive¹⁰⁵. La concurrence à fleurets mouchetés qui se livrent ces nouveaux partenaires est bienvenue et devrait même s'intensifier et s'élargir à d'autres acteurs. Après l'Inde (2008) et la Chine (2006), «Le Japon y va également de ses

¹⁰⁰ Les objectifs déclarés mentionnent: l'éradication de la pauvreté, placer les pays africains individuellement et collectivement sur une voie de croissance et de développement durables, mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation et promouvoir son intégration complète et profitable à l'économie mondiale, accélérer le renforcement des capacités des femmes afin de promouvoir leur rôle dans le développement socio-économique.

¹⁰¹ Les présidents A Wade, Tabo Mbéki, Ben Abdelaziz Bouteflika, Olisegun Obasanjo sont considérés officiellement comme les véritables initiateurs de ce concept. (Pour plus de développement voir *Jean Pierre Patat*, *L'avenir du NEPAD après Kananaski: de l'assistance au partenariat*, in *Afrique contemporaine*, 2003.)

¹⁰² Alpha Oumar Konaré lors du sommet Inde-Afrique d'Avril 2008.

¹⁰³ Voir *Jean Paul Sartre*, *Questions de méthode*, Paris, 1986, pp. 90-92.

¹⁰⁴ *Perret*, note 49, p. 43.

¹⁰⁵ Encore que la distinction qu'il opère entre les deux concepts ne semble pas intangible; une diplomatie est toujours à la fois réactive et proactive (voir à ce sujet: *Scarelett Cornelisent*, note 81, pp.33-51.

offrandes»¹⁰⁶, en annonçant le doublement de son aide publique au développement de 580 millions d'euros par an entre 2003 et 2007, à 16 milliards d'euros en 2012. L'Inde propose un accès préférentiel à certains produits africains et un crédit supplémentaire de 5,4 milliards de \$ pour 2007-2008. Cette générosité subite nous introduit commodément dans la sociologie des pratiques caritatives. En effet, le don et l'aide entrent dans le sillage de l'économie des biens symboliques que Pierre Bourdieu considère comme «une économie du flou et de l'indéterminé»¹⁰⁷. Marcel Mauss a eu peut-être le tort de décrire l'échange de dons comme une suite discontinue d'actes généreux de même que Claude Lévi-Strauss le considère comme une structure de réciprocité étrangère aux actes d'échanges¹⁰⁸.

La posture caritative de l'action bilatérale des nouveaux partenaires de l'Afrique est largement affirmée dans les grands fora. Lors du sommet Inde-Afrique (2008), le 1^{er} Ministre Mammohan Singh récusait l'accusation d'une dispute à la Chine des ressources de l'Afrique et précisait que l'Inde et l'Afrique partagent «le même passé colonial et ont été des partenaires pendant longtemps». La Chine quant à elle manifeste son intérêt pour l'Afrique en s'appuyant sur un discours tiers-mondiste aux fondements anti-impérialistes. Elle insiste sur «le respect des intérêts des pays africains». Son discours sur l'Afrique est stratégique et prêche au demeurant un «respect sourcilieux de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs opposé à l'universalisme des principes occidentaux»¹⁰⁹. Les performances actuelles de son économie font de l'alternative asiatique une réelle opportunité de développement. Ce partenariat «apolitique que prône la plus grande puissance en développement du monde»¹¹⁰ produit un effet de persuasion et rencontre un écho favorable sur le continent noir: «Il nous faut nous tourner vers l'Est, là où se lève le soleil»¹¹¹ disait le Président Robert Mugabe. Il y a un «cens caché» dans ce discours, qui transparait en filigrane dans une sorte de duplicité structurale; un véritable travail de dissimulation et de masquage de l'intérêt potentiel qu'escomptent les nouveaux partenaires de l'Afrique. Quand le premier ministre indien annonce lors du sommet Inde-Afrique un projet de préférence tarifaire franche pour les exportations venant de 34 pays africains et le doublement du nombre de bourses à long terme pour les étudiants africains, il y a en cela un déni de la vérité de l'échange, un anéantissement de l'acte de crédit. De même l'accent officiellement mis par la Chine sur le «respect des intérêts des pays africains» pour faire pièce au «modèle néo-

¹⁰⁶ Chérif Elvalide Seye, Le Japon après la Chine et l'Inde, in *Les Afriques*, N°32, 5-11 juin 2008, p. 3.

¹⁰⁷ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique: sur la théorie de l'action*, Paris, 1994, p. 211.

¹⁰⁸ Marcel Mauss, *Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques*, in: *Sociologie et anthropologie*, Paris, 1966.

¹⁰⁹ Niquet, note 9, pp. 363-364.

¹¹⁰ Guankai Xiong, *China's defence Policy and Sino-African relations*, *International strategic studies*, n°3, 1997.

¹¹¹ Le Chef de l'Etat zimbabwéen s'exprimait ainsi lors du 25^e anniversaire de son pays en mai 2005.

colonialiste», constitue une clause de style pour masquer des réels enjeux de positionnement stratégique.

En réalité, il y a un panachage politico-stratégique dans ce nouveau bilatéralisme; la dimension onusienne de ce regain d'intérêt est perceptible dans la foire d'empoigne diplomatique que se livrent les pays asiatiques en Afrique. L'engagement du Japon est surtout perçu comme un moyen pour lui permettre d'obtenir un siège permanent au conseil de sécurité¹¹². S'y ajoutent la recherche des ressources et la protection de ses intérêts¹¹³. De même, l'importance du suffrage africain au sein de la commission des droits de l'homme a découragé les résolutions antichinoises soutenues par les pays occidentaux; ensuite l'éventuelle entrée du Japon au Conseil de Sécurité justifie la rude bataille diplomatique entre Tokyo et Pékin sur l'arène africaine. Il en va de même pour la délimitation des zones économiques exclusives entre les deux pays¹¹⁴. Il faudrait ajouter à cela la croissance des besoins énergétiques de ces pays. La Chine par exemple a commencé à importer du pétrole en 1993 et n'arrive pas à inverser une tendance de plus en plus tributaire des importations d'énergie. Les données stratégiques révèlent que les importations en provenance d'Afrique représentent 25% des importations chinoises de pétrole¹¹⁵; de même 80% du bois africain est exporté vers la Chine. Les investissements japonais en Afrique eux aussi ont un caractère stratégique, et deux pays en bénéficient prioritairement: l'Égypte qui présente une certaine «stabilité et une politique des bons offices» dans le Maghreb arabe et l'Afrique du Sud pour des raisons de stratégie industrielle en direction de l'Océan indien¹¹⁶. Les rivalités chinoises et coréennes au Cameroun dans le domaine de l'exploitation minière et de la cimenterie révèlent le «cens caché» de cette coopération; dans le second secteur (cimenterie) les coréens entendent élargir une clientèle rendue exiguë par le monopole français.

Somme toute, l'Afrique constitue un énorme enjeu stratégique. Elle se présente comme l'épicentre sécurisant du système énergétique mondial. Son influence sur la recomposition des dynamiques internationales au sein desquelles elle entend jouer un rôle central est remarquable. Longtemps ravalée à la périphérie du monde par une théorie dépendantiste obtuse, les faits historiques aussi bien que les opportunités actuelles témoignent de son implication effective dans le processus de mondialisation, même si le temps colonial a exercé un fort tropisme sur cette dynamique. Cette présence est plus qu'effective avec la multiplication des sommets Afrique-pays asiatiques-pays sud-américains, en dépit du som-

¹¹² *Osada Masako*, South Africa's relation with Japan, in *J. Boderick, G. Burford et G. Freer* (dir.), *South Africa's Foreign policy: dilemmas of a new democracy*, New York, 2001, pp. 97-117.

¹¹³ *Scarlett Cornelissen et I. Taylor*, The political economy of China and Japan Linkages with Africa: A comparative perspective. *Pacific review*, vol 13, n° 4, 2000, pp. 615-633.

¹¹⁴ *Perret*, note 49, p. 43.

¹¹⁵ *Joshua Eisenman, Stewart Devin*, China Japan oil rivalry spills in to Africa, 17 nov. 2005 (www.airtimes.com).

¹¹⁶ *Anne Androuais*, «Japon et Afrique: la genèse de relations économiques», in *Afrique contemporaine*, 2004, p. 121.

bre pressentiment que beaucoup d'observateurs partagent encore de ces fora: celui de «nouveaux partenaires se présentant avec leur agenda face à un continent qui arrive en ordre dispersé, la fleur au fusil»¹¹⁷. A la croisée des coopérations Nord-Sud et Sud-Sud, l'Afrique occupe l'axe de symétrie; c'est un acteur «sécant» qui pourrait jouer avantageusement sur cette position stratégique, moyennant une diplomatie proactive.

¹¹⁷ Sèye, note 106, p. 3.